

Déclaration sur l'honneur

dans le cadre d'une demande d'admission direct en 2^e ou 3^e année des études de santé (de l'arrêté du 24 mars 2017 modifié)

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2021 (cachet de La Poste faisant foi)

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

atteste sur l'honneur :

ne m'être jamais inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, Paces ou PCEM1 ou PCEP 1)

m'être déjà inscrit(e) : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en Paces



1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{re} année médecine (PCEM1)



1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{re} année pharmacie (PCEP1)



1 fois 2 fois ou plus

et candidater uniquement pour l'année universitaire 2021-2022 auprès de l'Université Paris-Saclay où je me présente pour : [cochez une seule case : filière demandée]

Médecine

Pharmacie

J'atteste également sur l'honneur :

ne m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Établissement demandé	Filière demandée	Années d'études demandées

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non -recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à le Signature obligatoire :